

De-ci, de-là...

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **12 (1924)**

Heft 187

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-258191>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une lettre féministe de Catherine Booth

En 1854, alors qu'elle n'avait que 24 ans, Catherine Munford, la fiancée de William Booth, le futur général de l'Armée du Salut, était déjà une féministe militante. Le Dr Davis Thomas, ayant laissé entendre dans un de ses sermons que la femme était intellectuellement et même moralement inférieure à l'homme, Catherine lui écrivit une lettre dont voici les principaux fragments: (H.N.)

... C'est parce que je suis persuadée qu'aucun examen impartial de la Bible fait sans préjugé ne peut perpétuer les notions fausses qui ont cours dans la société à cet égard, que j'attire si fortement votre attention sur ce sujet.

J'admets que si la femme est généralement inférieure à l'homme c'est uniquement à cause d'une éducation insuffisante... Je crois que cette différence s'explique, comme s'explique la différence qui existe entre la femme de notre pays et celle des pays païens, soumis à l'esclavage. A mon avis l'argument tiré de l'expérience du passé n'est pas valable sur ce point, parce qu'il y a eu erreur théoriquement et pratiquement en cette matière. Nous ne voyons nulle part dans l'histoire que la femme ait jamais été placée sur le même pied que l'homme. Son éducation, depuis l'enfance, même dans un pays aussi favorisé que le nôtre, est dirigée de façon à engourdir et à paralyser plutôt qu'à développer son énergie, et à écraser et flétrir ses aspirations intellectuelles plutôt qu'à les exciter et à les stimuler, et même lorsque les influences déprimantes ne se sont pas fait sentir, le stimulant a manqué.

Quel encouragement lui a-t-on donné à prendre des habitudes de retraite, de méditation et de pensée? Quelle sphère lui a-t-elle été ouverte? Quelles marques d'estime aurait-elle reçues, il y a quelques générations, si elle avait manifesté le désir de s'instruire ou de se livrer à quelque étude pratique? Et jusqu'à il y a peu d'années, son éducation ne l'a-t-elle pas préparée à être une esclave et un jouet, plutôt qu'un être indépendant, intelligent et réfléchi? Le jour de l'éducation féminine commence seulement à se lever et c'est pourquoi aucun jugement ne peut encore être porté sur ses capacités intellectuelles. Dieu merci, cependant, des exemples sont là pour prouver ce qu'elle pourra devenir, quand l'erreur et les préjugés auront cédé la place à la lumière et à la vérité, et que ses possibilités seront dûment reconnues et développées.

Le monde a eu ses héroïnes morales et intellectuelles, malgré tous les désappointements et tous les découragements que la nature féminine a dû surmonter.

Ainsi que vous le dites, cher Monsieur, relativement à d'autres sujets, un jour brillant se lève et avant qu'il soit longtemps, la femme assumera sa vraie position et atteindra sa pleine stature intellectuelle. Alors le dogme invétéré, quoique humain, que la femme a une cellule de moins que l'homme dans le cerveau, avec tout ce qui en découle, s'effondrera devant le prestige d'un esprit développé et cultivé...

CATHERINE BOOTH.

répétait très souvent chez des jeunes garçons et des hommes vis-à-vis d'un expérimentateur femme, ou ne se produisait pas, si sujet et expérimentateur se trouvaient être du même sexe. Ils attribuent même une immense importance à cette loi psychologique qu'ils disent avoir découverte et à laquelle ils donnent le nom de « détente de la composante sexuelle ». Quoiqu'il y ait sans aucun doute des choses très justes dans ces constatations, il nous semble, au point de vue féministe, dangereux de tant appuyer sur cette question. Nous voyons déjà l'antiféminisme enragé se jeter sur ces chapitres-là et les brandir: « Vous voyez, vous voyez! Nous l'avons toujours dit! L'homme et la femme ne peuvent pas travailler ensemble avec le calme nécessaire! Dehors les femmes des bureaux, des tribunaux, des parlements (là où il y en a!!!) » Rectifions donc les erreurs là où elles sont possibles, mais ne généralisons pas trop, pour le seul plaisir de prouver une fois de plus l'existence d'une nouvelle loi.

Les Vaerting ne manquent pas non plus de démontrer l'influence prédominante qu'ont eue sur la formation de la femme d'aujourd'hui l'histoire, l'éducation, bref, la tradition, et expliquent ainsi des paroles singulières prononcées par des femmes, même avancées d'idées, en ce qui concerne leur infériorité: elles ne parlent pas comme femmes tout simplement, mais comme femmes imprégnées de la culture et de la science séculaires de l'homme!

Evidemment tout cela est fort intéressant, et chacun et cha-

De-ci, De-là...

Les femmes et la paix.

M^{me} Clara Ragaz, présidente de la branche suisse de la Ligue Internationale de Femmes pour la Paix et la Liberté, vient de faire une série de conférences en Suisse romande sur l'activité de cette Société, montrant notamment comment tous les principes défendus par elle: plébiscite, désarmement, contrôle démocratique des affaires étrangères, arbitrage international, Société des Nations, droits politiques des femmes — sont, sinon réalisés aujourd'hui, du moins considérés comme réalisables. Et il incombe, a-t-elle dit, aux femmes aussi bien qu'aux hommes, de travailler à leur réalisation.

Foyer pour tous.

Le 10 mai a été ouvert à Moudon un Foyer pour tous, pourvu d'un restaurant antialcoolique, fondé et organisé par la Section locale de la Ligue des Femmes abstinentes. Ce Foyer se rattache à la Fondation suisse des Foyers pour tous.

Deux grandes artistes.

Tous les journaux ont annoncé la mort de Suzanne Reichenberg d'abord, d'Eléonora Duse ensuite. Suzanne Reichenberg, ancienne sociétaire de la Comédie française, et dont le nom seul évoque tout un passé, fut l'ingénue-type, jouant avec une exquise délicatesse, une candeur et un éclat que nulle n'égala jamais tous les rôles d'ingénue du répertoire tant ancien que moderne. « C'était comme un enchantement », écrivait d'elle Théophile Gautier.

Quant à la Duse, « la Duse aux belles mains », ce fut une artiste plus profonde, sans doute, plus faite pour troubler et émouvoir, passionnée elle aussi de son art qu'elle pratiqua toute jeune, en dépit d'un enseignement insuffisant, sachant merveilleusement assouplir sa voix, prêter son visage, ses attitudes, ses gestes aux émotions graves qu'elle ressentait... Toutes deux, chacune dans son genre, furent assurément de grandes artistes, de celles dont peut s'enorgueillir un pays, une époque.

Et l'on ne peut dès lors s'empêcher de se demander pourquoi des femmes comme elles sont admirées et louées, bien qu'elles abandonnent constamment et forcément leur foyer et leur famille pour les promiscuités de la vie publique, alors que l'on n'a pas assez de foudres dans certaines bouches contre la femme avocate ou la femme députée de grand talent oratoire?... O logique des conventions et des préjugés!

Vers la suppression du pourboire.

La Ligue sociale d'acheteurs continue sa campagne, dont le *Mouvement* a déjà eu l'occasion de parler, contre les pourboires dans les hôtels. Une importante réunion à cet effet a eu lieu fin

cune y trouvera une multitude de faits, de constatations et de notes propres à enrichir ses connaissances et à développer ses idées. Cependant, il nous a toujours semblé que ces querelles d'« infériorité et supériorité » étaient bien mesquines et aujourd'hui même — nous tromperions-nous? — quelque peu surannées. Qu'on lutte contre le sentiment d'infériorité, très répandu encore parmi les femmes elles-mêmes (voir l'article de M^{lle} Somazzi dans le dernier numéro du *Mouvement*), d'accord. Mais si nous aspirons à l'égalité complète et y voyons, comme nos auteurs, du reste, un degré social et moral supérieur à celui d'aujourd'hui, ce n'est pas parce que nous nous croyons « tout aussi intelligentes, impartiales, objectives, etc. que les hommes », mais parce que nous avons la profonde conviction que l'état actuel est une grande injustice au point de vue de l'humanité entière. La prétendue « infériorité intellectuelle » est une des causes de cette injustice; elle est loin d'en être la seule.

Il paraît que les Vaerting préparent un troisième volume où ils étudieront à fond la nature spécifique de chaque sexe, libérée de l'esprit de tradition et d'hégémonie. En attendant, nous n'avons qu'à les remercier pour le travail consciencieux et captivant qu'ils nous ont donné, et à les encourager en le lisant et en le commentant. S'il s'y trouve des erreurs, le temps les rectifiera, tandis que les idées reconnues justes « marcheront », et nous approcheront du but.

AGNÈS DEBRIT-VOGEL.

mars à Berne, à laquelle étaient représentées les principales Associations intéressées, notamment la Fédération suisse des ouvriers de l'alimentation, l'Union Helvetia, la Société suisse des Commerçants, l'Union des Fédérations suisses d'employés, la Société suisse d'Employés, la Société suisse des Hôteliers, la Société des Restaurateurs, etc., etc. Les débats ont été très animés, et il est intéressant de relever l'opinion de M. Kurer, président de la Société suisse des Hôteliers, que la clientèle des hôtels, n'étant plus celle d'avant-guerre, préfère maintenant remettre les pourboires à la caisse de l'hôtel, laissant à celle-ci le soin de les répartir. Les employés firent remarquer que si ce système était adopté, un contrôle de leur part était indispensable, et protestèrent contre l'opinion de M. Kurer que le pourboire devait être compté comme partie du salaire. Le taux du pourcentage à fixer pour le pourboire fut aussi très discuté, les chiffres proposés de 10 % pour les hôtels et de 15 % pour les restaurants paraissant trop élevés à certains des délégués. Les négociations continuent sur ces différents points, et l'on ne peut que leur souhaiter un prompt aboutissement. Notre journal a déjà dit, en effet, combien sympathique à tous les points de vue lui était la suppression du pourboire.

Orientation professionnelle.

Lucerne ne saurait être regardé comme un milieu favorable aux tendances progressistes, en particulier en ce qui regarde le féminisme. Il est d'autant plus intéressant de constater les efforts de l'Union Féministe de cette ville pour éclairer les femmes sur les questions vitales qui se posent aujourd'hui au sujet de l'avenir de la jeunesse féminine. Dans ce but, le groupement en question a organisé dans le courant de l'hiver dernier toute une série de conférences destinées à faire connaître les diverses professions qui s'offrent aux jeunes filles, les exigences spéciales de chacune et les motifs qui doivent les guider dans leur choix. Un office d'orientation professionnelle, reposant sur une base très large et tout à fait neutre au point de vue politique et confessionnel — tel qu'il en existe dans plusieurs grandes villes de la Suisse — offre les meilleures garanties pour une sage mise en valeur des jeunes forces.

L'époque où nous vivons réclame des femmes énergiques et instruites, capables d'exercer une influence salutaire sur leur entourage. Tenant compte des conditions actuelles de l'existence, les conférencières, dont les conseils étaient en général basés sur l'expérience personnelle et l'observation directe, passèrent en revue les diverses possibilités de l'activité féminine et les conditions les plus favorables à leur exercice.

Employée de bureau, vendeuse, institutrice, maîtresse d'ouvrages manuels, professeur de gymnastique — telles furent les premières vocations présentées à un auditoire qui témoigna de son attention par de très sérieuses discussions. Il fut ensuite question des métiers féminins proprement dits et des difficultés de l'apprentissage, les jeunes gens étant presque toujours beaucoup plus favorisés que les jeunes filles par les familles et les autorités. La création de bourses d'apprentissage, de cours de perfectionnement avec examen final, ainsi que d'offices de placement, offrirait de grands avantages. Une notable partie de notre jeunesse féminine est obligée de subvenir à son existence. En effet, en 1920, le chiffre de la population féminine suisse dépassait de 80.000 celui des hommes. 270.000 femmes étaient occupées professionnellement et la moitié travaillait dans les métiers ou dans l'industrie. Le nombre des ouvrières de fabrique a augmenté dans une proportion considérable. La conférencière appelée à traiter ce dernier sujet — elle-même mère de famille et ouvrière — s'efforça de dissiper les préventions répandues dans le public et de relever avec une chaleur toute communicative le rôle de la travailleuse en fabrique. Dans une réunion finale, la parole fut donnée l'action philanthropique de la femme tutrice, inspectrice de fabrique ou de logements, assistante de police, secrétaire d'œuvres de bienfaisance, etc., et à la mission sociale qui lui est dévolue.

La tâche de la ménagère et maîtresse de maison — si souvent entravée par sa dépendance et par la défectuosité de nos lois — donna également lieu à un échange d'idées des plus animés.

Comme conclusion à cette série, une séance publique avait été organisée dans un local plus vaste pour permettre à M^{lle} Eugster de parler des branches multiples de sa belle et intéressante activité comme secrétaire de l'Office d'orientation professionnelle de la ville de Saint-Gall.

Loisirs féminins

Plus de 500.000 femmes en Suisse exercent des professions rémunérées. A l'exception de celles qui sont employées par le service domestique, l'agriculture, les hôtels, cafés et restaurants, ainsi que des travailleuses à domicile, elles ont toutes des heures de travail fixes et régulières, ce qui revient à dire que dans les branches principales de leur activité: industrie, commerce, enseignement, carrières scientifiques ou philanthropiques, il se trouve toujours des heures et des jours dont elles peuvent disposer à leur gré.

Mais tout cela n'est vrai qu'en théorie. La réalité est toute autre. La femme mariée, veuve ou séparée, ayant son propre ménage et des enfants, emploie tous ses instants de liberté à l'entretien du foyer domestique. Sa charge en est doublée, et ses possibilités de récréation illusoire. Il en est de même pour bien des jeunes filles. Leur gain constitue parfois l'unique ressource de leur famille et elles supportent en outre le poids des occupations ménagères. Il est naturel que la santé de tous ces êtres surmenés finisse par souffrir et l'on constate à regret que ces inconvénients sérieux de l'organisation sociale actuelle n'ont été combattus jusqu'ici qu'avec bien peu de succès. On se console trop facilement en répétant « C'est la faute des circonstances! ».

Il est une autre catégorie de femmes qui doivent renoncer à jouir pleinement de leurs moments de liberté: ce sont celles dont le gain, dans des bureaux, des magasins, des fabriques, ailleurs encore, est si minime qu'elles sont obligées de chercher en plus de leurs occupations régulières un gagne pain supplémentaire. D'autres doivent consacrer toutes leurs heures de liberté à la confection de leurs habits et de leur linge et aux soins de leur petit ménage. Quel est l'homme qui se plierait à cette obligation? On admet d'emblée qu'à lui, il lui faut davantage pour vivre — et on le paie en conséquence! Qu'une femme dans ces conditions de vie soit bientôt à bout de forces, qu'elle perde peu à peu tout ressort, toute joie de vivre, on ne s'en inquiète pas: « c'est la faute des circonstances »...

Il existe heureusement d'autre part un grand nombre de femmes et de jeunes filles qui n'en sont pas là, bien qu'elles travaillent pour vivre. Elles disposent de leurs soirées, mais toutes ne savent pas le faire de manière rationnelle. Elles ne comprennent pas que cette liberté doit avant tout être utilisée par elles à se détendre, et à emmagasiner des forces neuves. L'ignorance, le laisser-aller, des ambitions mal placées, la soif du plaisir, quelquefois aussi une parcimonie exagérée, les poussent à employer au plus mal les heures destinées au délassement. Rien de plus absurde par exemple pour une téléphoniste surmenée que de profiter de chaque instant de loisir pour coudre, et que de tenir à honneur de confectionner elle-même tous ses vêtements! ceci sans parler de la buraliste anémique qui consacre ses soirées à lire des romans, ou de la brodeuse aux paupières rougies qui se fatigue les yeux dans un cinéma. Ne mentionnons qu'en passant les nuits vouées à la danse!

Pour se refaire et se délasser après une rude journée de travail, pas n'est besoin de s'étendre sur un canapé, et de se tourner les pouces. L'essentiel est de changer d'activité par une occupation saine, joyeuse et librement choisie. Il est peu d'êtres humains, surtout parmi les femmes, qui trouvent pleine satisfaction et suffisamment de plaisir dans leur besogne professionnelle; aussi est-ce l'heure de liberté qui doit compenser ce déficit et permettre de reprendre le travail, même le moins